

## Règlement de la bourse aux Jouets

**Article 1** : la bourse aux jouets se déroule à la salle polyvalente de 10 h à 16 h.

**Article 2** : cette manifestation est réservée aux particuliers.

**Article 3** : l'exposant s'installera sur la place indiquée par l'organisateur de 9 h à 10 h

**Article 4** : l'organisateur se dégage de toute responsabilité envers les contrevenants aux règlements et lois en vigueur.

**Article 5** : une autorisation exceptionnelle est délivrée, accordée par le Maire aux particuliers pour participer à la manifestation. Votre demande est obligatoire et strictement personnelle (le demandeur doit être présent à son stand)

**Article 6** : les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, de perte, de dégradation.

**Article 7** : un droit de place est acquitté lors de l'inscription en Mairie. Il est de 2 euros par table d'une longueur d'1,2 m à raison de 3 tables au maximum par exposant

**Article 8** : l'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription effectuée par une personne ne s'étant pas acquittée des obligations lui incombant, ou lorsque la totalité des emplacements a été attribuée.

**Article 9** : toute personne physique ne pourra exposer en cas de manquement à ces 2 obligations : règlement en totalité et l'attestation dûment remplie.

# Inscription à la Bourse aux Jouets

Particuliers

**04 DÉCEMBRE 2022 à Leulinghen-Bernes**

**Renseignements : 07 70 26 57 42**

**Inscriptions en mairie le mardi de 18 h à 19 h**

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le..... à .....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Tél : ..... Email : .....

Titulaire de la pièce d'identité N°.....

Délivrée le ..... par .....

Déclare sur l'honneur :

- De ne pas vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à ..... le .....

Signature

ci-joint règlement de \_\_\_\_€ pour l'emplacement de ----- table(s)

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire